

L'UEFA a tranché dans l'affaire de la plainte du Litex Lovech à l'encontre du Debreceni VSC, fraîchement qualifié à ses dépens pour les poules de l'Europa League. Pour avoir malencontreusement aligné un défenseur sur le terrain, alors qu'il n'était pas sur la feuille de match, le club hongrois n'écopera que d'une amende de 15 000 euros, soit 4,3 millions de forints. Les Bulgares ont trois jours pour faire appel.

**Articles liés :**

[Une gaffe qui peut être fatale à Debrecen](#)

[Debrecen, dernier survivant en Coupe d'Europe](#)

[Deux joueurs de Debrecen suspendus par l'UEFA](#)